

PORT DE CANTHO

CANTHO
(*L'Avenir du Tonkin*, 16 décembre 1905)

Cantho, le 3 décembre 1905

Le nouvel appontement, édifié par la maison Levallois-Perret*, n'a pas encore été mis au service du public. Un détail infime s'est, au dernier moment, présenté, qui a retardé l'usage d'un outil, dont l'absence s'est depuis deux ans fait péniblement sentir à notre population : il a manqué quelques madriers de sao pour achever le platelage de l'appontement. Notre administrateur, M. Quesnel, a offert à l'entrepreneur de lui fournir immédiatement les madriers manquants. L'entrepreneur a répondu que sa commande de bois était faite, qu'il attendait, et qu'on pouvait bien avec lui et comme lui, attendre. C'est vraiment se montrer revêche et l'on ne peut pas plus princièrement se moquer du public.

Il y a des entrepreneurs qui, aimés et soutenus des administrations publiques sont devenus, dans ces temps modernes, de véritables barons féodaux. Ils agissent à leur guise dans l'exécution de leurs marchés, et ne sont jamais atteints par les clauses pénales insérées dans les contrats auxquels-ils ont souscrits. Ou si parfois le *Journal officiel*, étonné lui-même de l'exception, publie quelque [pénalité, on] s'empresse de nous apprendre que, sur les explications fournies par l'entrepreneur et eu égard aux bons services qu'il a antérieurement rendus, remise lui est accordée de l'amende ci devant encourue.
